

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
(DGRCDÉ-DMC – Direction adjointe des opérations du marché)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Promoteur	Terreau Biogaz s.e.c.
Titre du projet	Captage et destruction des biogaz du LET de Ragueneau
Code du projet	LE012
Période de rapport de projet	2018-11-09 au 2019-11-08
Protocole applicable	2 – Lieux d'enfouissement – Destruction ou traitement du CH ₄

SUJET
Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES			
Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 8 057			
Nombre de crédits compensatoires	Millésime 2018	Millésime 2019	Total
Délivrés	1 330	6 727	8 057
Versés au promoteur	1 290	6 525	7 815
Versés dans le compte d'intégrité environnementale	40	202	242
Date de la délivrance : 2020-05-13			
Explications :			
Tel que prévu à l'article 70.20 du « Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre », 3 % des crédits compensatoires délivrés ont été versés dans le compte d'intégrité environnementale du ministre.			